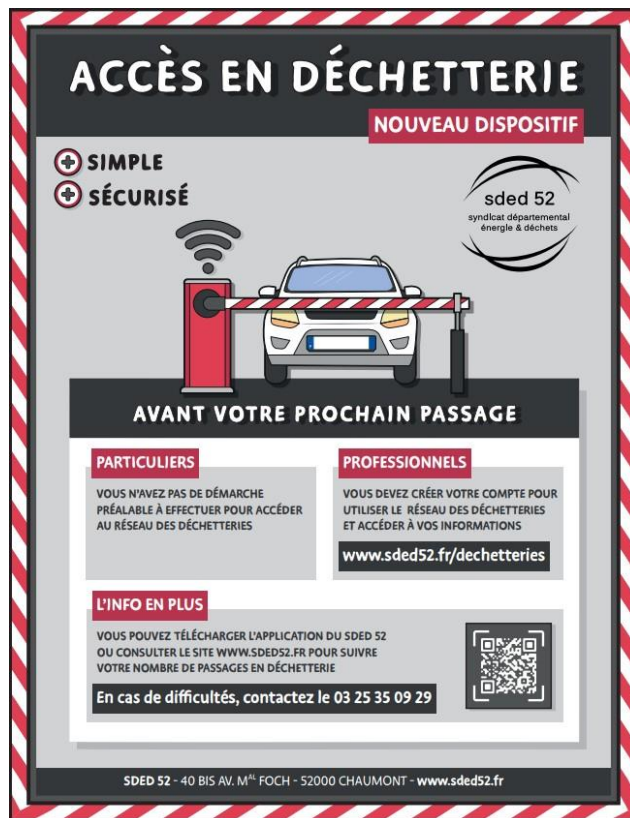


# NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE

L'accès en déchetterie se modernise !

Le contrôle d'accès s'informatise et s'automatise progressivement sur toutes les déchetteries du réseau du SDED 52.

**A COMPTER DU LUNDI 24 JUIN 2024**



## Comment ça va fonctionner ?

Ce dispositif d'accès avec reconnaissance de plaques d'immatriculation doit permettre un accueil plus fluide des usagers **PARTICULIERS** et **PROFESSIONNELS** contribuant au financement du service.

-> **LES PARTICULIERS** dont la résidence principale est établie sur le périmètre de la compétence traitement du SDED 52 n'auront pas de démarche particulière à réaliser pour continuer à accéder aux 27 déchetteries du réseau du SDED 52. **Ils bénéficieront de 30 passages par an** (par période du 1er avril au 31 mars de l'année suivante) et pourront suivre leur nombre de passages sur l'application du SDED 52.

**Pour tout besoin de passage supplémentaire justifié par une situation particulière, les usagers pourront en faire la demande auprès des services du SDED 52.**

Si le véhicule d'un habitant d'une résidence secondaire n'est pas immatriculé en Haute-Marne, il devra alors appeler le SDED 52 (au 03 25 35 09 29) pour faire enregistrer son véhicule de façon à ce qu'il puisse accéder aux déchetteries au même titre qu'un habitant d'une résidence principale.

-> **LES PROFESSIONNELS** devront obligatoirement s'inscrire en ligne sur un portail dédié ([www.sded52/dechetterie](http://www.sded52/dechetterie)) ou via l'application du SDED 52. Ils devront créer un compte à l'aide d'un extrait Kbis et des plaques d'immatriculation de leurs véhicules pour accéder aux 27 déchetteries du réseau du syndicat. À chaque passage, les dépôts seront comptabilisés par le gardien, ce qui permettra au syndicat d'établir un décompte, ainsi qu'une attestation de suivi de déchets. **Les 10 premiers passages seront gratuits** (par période du 1er avril au 31 mars de l'année suivante).

Dans tous les cas, les conditions de dépôt restent inchangées.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service déchets au 03 25 35 09 29.

# APPLICATION DU SDED 52

En quelques clics, vous accéder simplement et rapidement à tous les services du syndicat avec une application mobile à télécharger sur votre téléphone portable qu'il soit sous Android ou IOS. Cette application vous offre, dans un monde devenu aujourd'hui très connecté, la possibilité d'interagir avec les différents services pour nous/vous faire gagner du temps. L'appli du SDED52 se veut un outil technologique qui évoluera en fonction de vos usages. Alors, n'attendez plus, téléchargez-la.

**TÉLÉCHARGEZ gratuitement l'appli du sded 52**

Scannez-moi

l'appli du sded 52

actualités

1<sup>er</sup> JANVIER 2024

**TOUTS CONCERNÉS**  
**INTERVENIR**  
Comptage des biodéchets  
publié le lundi 15 mai 2023

créer un signalement

mes demandes en cours

mes services déchets

mon compte

**ACCÉDEZ FACILEMENT**  
à vos jours de collecte, aux horaires des déchetteries, aux bornes de recharge électrique ...

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

SDED 52 - 40 BIS AV. M<sup>re</sup> FOCH - 52000 CHAUMONT - 03 25 35 09 29 - www.sded52.fr

Conception service communication du SDED 52 - Publication septembre 2023

l'appli du sded 52

actualités

voir toutes les actus

Passage aux horaires d'été des déchetteries  
publié le mercredi 27 mars 2024

créer un signalement

nous contacter

mes demandes en cours

mes services déchets

accueil

signalement

notification

mon compte

1

MES SERVICES DÉCHETS

LES JOURS DE COLLECTE

JE RENSEIGNE MON ADRESSE pour connaître mes jours de collecte

Aucune adresse renseignée

modifier

OÙ JETER MES DÉCHETS ?

MES PASSAGES EN DÉCHETTERIES

Il vous reste 30 passages

DERNIÈRE MISE À JOUR AU 21/06/2024

changer de véhicule →

2

Après téléchargement de l'application du SDED 52, allez en 1 sur « mes services déchets », puis 2 renseigner dans « changer de véhicule » l'immatriculation de votre ou vos voiture(s), puis compléter votre adresse dans « modifier ».